

Présentation de l'association

Créée en 1995, l'association « Les Arts en Balade » promeut depuis 25 ans les artistes locaux. La manifestation qui dure trois jours chaque printemps a été déplacée pour la première fois en septembre à cause de la crise sanitaire du COVID-19. Elle représente une occasion exceptionnelle pour les artistes locaux et quelques invités de montrer leurs œuvres, d'ouvrir leur atelier et de rencontrer le plus large public. Les Arts en Balade participent à la dynamique culturelle de la ville et de la métropole, qui deviennent le terrain de découvertes sensibles et de rencontres artistiques de qualité.

L'ambition de la manifestation est de devenir un véritable état des lieux de la création contemporaine locale, regroupant aussi bien les artistes amateurs que professionnels. Pour cette année anniversaire, la mise en place de « Résidences en Balade » dans des lieux emblématiques du vieux Clermont a permis une ouverture de la manifestation auprès d'artistes professionnels, locaux et nationaux, qui jusqu'à présent ne participaient pas aux Arts en Balade.

En 2020, les artistes ont coproduit l'événement (18 % du budget), aux côtés d'entreprises mécènes (27 % du budget) et de partenaires publics (55%). Le budget annuel de l'association est de 30 000 €.

Au fil des ans, les Arts en Balade ont tissé des liens solides avec certains centres culturels et s'inscrivent dans la dynamique d'un réseau d'acteurs de la création artistique contemporaine de l'agglomération. L'association s'attache également à façonner et renforcer les échanges avec des artistes et des manifestations extérieurs à la région et ainsi elle souhaite développer un véritable réseau permettant aussi aux artistes des Arts en Balade de montrer leur travail dans d'autres territoires.

Les Arts en Balade développent aussi un pôle de médiation culturelle, en offrant la possibilité aux particuliers d'effectuer des visites accompagnées par des guides conférenciers ou des artistes performeurs ainsi que des rencontres avec les artistes.

Dix bénévoles participent à la gestion de l'association actuellement, la majorité d'entre eux sont en activité professionnelle (deux sont retraités). Un bureau restreint est composé des deux coprésidents (coprésidence inscrite dans les statuts), d'une trésorière et d'une secrétaire. L'association a pu l'année dernière consolider le poste de coordinatrice en CDI (17 h heures semaine)

Les bénévoles et la coordinatrice se réunissent chaque mois et un compte rendu des réunions est réalisé systématiquement. L'équipe de bénévoles est sollicitée pour les temps forts suivants :

- en mai lors de la manifestation (pendant un WE) et avant lors de la soirée des artistes
- en juin pour le séminaire « Bilan et perspectives »
- en septembre lors des journées du patrimoine car l'association y développe aussi des actions
- en janvier lors de la journée de sélection des artistes

Pour l'année 2021, ce sont 103 lieux qui accueilleront 156 artistes/expositions- 4 résidences d'artistes

Le fonctionnement de l'association est assez formel sur le plan réglementaire mais très convivial (les réunions se passent chez les uns ou les autres) autour d'un repas et d'un verre.

La trésorière actuelle ne souhaite pas poursuivre (seconde maternité).

Site internet : www.lesartsenbalade.fr

Missions du trésorier aux Arts en Balade

Le rôle du trésorier dans l'association les Arts en Balade

- Supervision des demandes de financements publics en lien avec la coordinatrice
- Travail en lien avec les deux coprésidents et la secrétaire pour les relations avec les sponsors
- Suivi comptable, suivi trésorerie, paiement des factures par virement (compte en ligne au crédit agricole)
- Emission des factures (sponsors et prestataires)
- Etablissement du budget prévisionnel et du compte de résultats
- Social (paye, suivi des congés) -plateforme URSSAF

La trésorière actuelle propose d'assurer un tutorat pour aider la personne à prendre le poste

Le trésorier sera associé à tous les temps forts de l'association. Il est sensible à la création artistique, il a son mot à dire sur tous les choix et sur les stratégies de développement de l'association.

Lieu d'exercice

A Clermont Ferrand. L'association a deux sièges :

- adresse personnelle d'une des coprésidents pour les courriers officiels (56 rue du Cardinal Giraud à Clermont Ferrand)
- un bureau dans un immeuble d'entreprises pour la coordinatrice avec une salle de réunion pouvant être utilisée pour des réunions avec peu de participants (62 avenue Edouard Michelin 63100 Clermont Ferrand)

Tous les documents de l'association sont partagés sur un drive et le compte en ligne permet d'assurer les paiements par virement

Compétences recherchées

Notions de comptabilité et de gestion budgétaire

Connaissance des financements publics

Ouverture ++ sur le monde de l'art et les artistes